

**COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 OCTOBRE 2021
A 18 h 00 A LA SALLE DES FETES D'EMBRUN**

Présents : MAXIMIN Christine, BARRAL Jean-Marie, ROUX Noëlle, DURAND Christian, BERTRAND Gina, ARNAUD Jérôme, ZAPATERIA Béatrice, PEYRON Michel, SCARAFAGIO Stéphane, GANDOIS Jean-Pierre, EYMEOD Chantal, PARPILLON Christian, AUDIER Marc, CEARD Audrey, COULOUMY Christian, DEPEILLE Zoïa, DIDIER Alexandre, BERNARD-BRUNEL Franck, MARROU Jehanne, PELISSIER Robert, VOLLAIRE Pierre, GAMBAUDO Georges, VERRIER Jean-Luc, BOSQ Gustave, PARIS Bruno, MONTABONE Michel MELMONT Jean-Marie, MAILLARD Laurent, RAIZER Bernard, BERENGUEL Victor, METTAVANT Colette.

Absents représentés : SARDY Claire donne pouvoir à DIDIER Alexandre, ROUX Chantal donne pouvoir à MAXIMIN Christine, MICHEL Christine donne pouvoir à GANDOIS Jean-Pierre.

Absents excusés : ROMMENS Sophie, BUFFIERE Gilles, Claire CANTON.

Absente : RAUTENBERG Natacha



La séance est ouverte à 18 h 05.

Nomination du secrétaire de séance : Christine MAXIMIN

Madame la Présidente, remercie tous les membres de leur présence et procède à l'appel des délégués. Le compte rendu du conseil communautaire du 27 septembre 2021, est adopté à l'UNANIMITE.

AFFAIRES GENERALES

➤ **RAPPORT N° 2021/196 : 4.1 Personnel titulaire et stagiaire de la F.P.T: Création/suppression d'emploi suite à avancement de grade**

Madame la présidente présente la délibération.

La délibération est votée à l'unanimité.

➤ **RAPPORT N° 2021/197 : 4.2 personnels contractuels : Ouverture d'un poste non-permanent dans le cadre du dispositif Parcours Emploi Compétences : remplacement d'un départ en disponibilité au service des Ressources Humaines**

Madame la présidente présente la délibération.

La délibération est votée à l'unanimité.

➤ **RAPPORT N° 2021/198 : 5-7 Intercommunalité : Dissolution du Syndicat Mixte SCOT**

Pierre VOLLAIRE présente la délibération. Il informe de la réception du courrier des préfètes du 04 et 05 donnant leur accord pour dissoudre le syndicat mixte SCOT pays SUD.

La délibération est votée à l'unanimité.

➤ **RAPPORT N° 2021/199 : 5-3 Désignation modificative de représentants : Désignation de représentants au sein de divers organismes – COPIL GEOMAS**

Madame la présidente présente la délibération et propose de désigner Pierre VOLLAIRE (titulaire) et Bernard RAIZER (suppléant).

La délibération est votée à l'unanimité.

➤RAPPORT N° 2021/200 : 7.5 Subventions : ADS : Demande de subvention pour la dématérialisation des autorisations d'urbanisme

Madame la présidente présente la délibération.
Christian COULOUMY fait remarquer une erreur de frappe dans le projet.

La délibération est votée à l'unanimité.

➤RAPPORT N° 2021/201 : 4.2 Personnels contractuels : PAH : Ouverture d'un emploi non-permanent de « Chargé du projet de développement du service éducatif au Pays d'Art et d'Histoire »

Pierre VOLLAIRE présente la délibération.

La délibération est votée à l'unanimité.

➤RAPPORT N° 2021/202 : 7.10 Divers : PAH : Grille tarifaire des visites guidées et publications

Pierre VOLLAIRE présente la délibération et précise que c'est une reprise des tarifs pratiqués auparavant par le Pays SUD.

La délibération est votée à l'unanimité.

➤RAPPORT N° 2021/203 : 1.4 Autres contrats : PAH : Contrat de commercialisation pour la vente des visites guidées sur la plateforme de réservation en ligne de l'OTI

Pierre VOLLAIRE présente la délibération et précise que cette convention était signée auparavant avec le Pays SUD, et que l'objet de la délibération est de reprendre cette convention avec la CCSP en remplacement du Pays SUD.

Gina BERTRAND, présidente de l'OTI, ne prend pas part au débat et au vote.

La délibération est votée à l'unanimité.

➤RAPPORT N° 2021/204 : 8.9 Culture : PAH : Convention d'utilisation dans le cadre des visites guidées dans la cathédrale d'Embrun

Pierre VOLLAIRE présente la délibération. Il précise que ce contrat était signé auparavant avec le Pays SUD, et que l'objet de la délibération est de reprendre ce contrat avec la CCSP en remplacement du Pays SUD.

La délibération est votée à l'unanimité.

➤RAPPORT N° 2021/205 : 7.5 Subventions : PAH : Plan concerté de restauration et de valorisation du patrimoine 2022

Pierre VOLLAIRE présente la délibération et remercie la Région pour son financement.

La délibération est votée à l'unanimité.

➤RAPPORT N° 2021/206 : 7.5 Subventions : PAH : Plan de financement 2022 du projet « nouvelle candidature d'Art de d'Histoire »

Pierre VOLLAIRE présente la délibération.

La délibération est votée à l'unanimité.

➤RAPPORT N° 2021/207 : 5-3 Désignation modificative de représentants : LEADER : Validation de la CCSP en tant que structure porteuse du GAL LEADER 2014-2020

Pierre VOLLAIRE présente la délibération.

La délibération est votée à l'unanimité.

➤RAPPORT N° 2021/208 : 4.2 personnels contractuels : LEADER : Reprise poste animatrice LEADER du PAYS Sud

Pierre VOLLAIRE présente la délibération.

La délibération est votée à l'unanimité.

➤RAPPORT N° 2021/209 : 4.2 personnels contractuels : LEADER : Ouverture d'un emploi non-permanent gestionnaire LEADER

Pierre VOLLAIRE présente la délibération.

Georges GAMBAUDO demande des explications sur le temps de travail hebdomadaire des agents de la CCSP. Madame la présidente précise que le temps de travail hebdomadaire sera fixé à 36 h au 1^{er} janvier 2022 dans le cadre du futur protocole « ARTT » ce qui permettra de disposer de 6 jours de RTT compensatoires (sur la base d'un temps plein).

La délibération est votée à l'unanimité.

➤RAPPORT N°2021/210 : 8.5 Politique de la ville-habitat-logement : Convention d'attribution du soutien à l'ingénierie de la Banque des territoires au programme « Petites villes de demain »

Madame la présidente présente la délibération.

La délibération est votée à l'unanimité.

➤RAPPORT N°2021/211 : 8.5 Politique de la ville-habitat-logement : Protocole partenarial de Lutte contre l'habitat indigne 2022-2027

Madame la présidente présente la délibération.

La délibération est votée à l'unanimité.

➤RAPPORT N°2021/212 : 8.4 Aménagement du territoire : Stratégie mutualisée de travaux de rénovation énergétique - Signature de la convention ACTEE

Pierre VOLLAIRE présente la délibération et les correctifs proposés par rapport au projet transmis (qui ne modifient pas le taux global de subvention qui reste à 80 %).

La délibération est votée à l'unanimité.

➤RAPPORT N°2021/213 : 8-4 Aménagement du territoire : Gestion de la ZAE d'Entraigues II Lot 17- Embrun - Convention de servitudes avec ENEDIS.

Madame la présidente présente la délibération.

La délibération est votée à l'unanimité.

ASSAINISSEMENT :

➤ RAPPORT N° 2021/214 : 8.8 Environnement : Convention partenariale de cofinancement pour les tranches optionnelles de l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour l'étude et la réalisation du projet de plateforme de co-compostage

Marc AUDIER présente la délibération.

La délibération est votée à l'unanimité.

Marc AUDIER présente la délibération.

La délibération est votée à l'unanimité.

DECHETS SMICTOM :

➤ **RAPPORT N° 2021/216 : Attribution du marché de fourniture de carburant pour les engins de chantier et les véhicules de collecte et de transfert**

Marc AUDIER présente la délibération.

La délibération est votée à l'unanimité.

➤ **RAPPORT N° 2021/217 : Attribution du marché de prestations de collecte et traitement des ordures ménagères et assimilés sur la commune de Chorges**

Rapport retiré

➤ **RAPPORT N° 2021/218 : Acquisition foncières sur l'ancienne ISDI de Pralong pour la création de la plateforme de compostage**

Pierre VOLLAIRE présente la délibération.

La délibération est votée à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES :

Jean Luc VERRIER rappelle la formation du 4 novembre 2021 sur la prévention des risques incendie en forêt, dans le cadre de la charte forestière. Il rappelle que la plupart des communes sont inscrites en risque fort d'incendie et indique qu'il est important que les élus puissent suivre cette formation. A ce jour, seule la Commune de Pontis s'est inscrite. Georges GAMBAUDO confirme que le risque d'incendie est important compte tenu de l'état de sécheresse des forêts.

Christian COULOUMY propose d'équiper les sites de départ de randonnées de toilettes sèches en raison du nombre important de randonneurs : Boscodon, Pierre Arnoux ... La seule contrainte pour les communes serait d'aller entretenir ces toilettes. Madame la présidente propose de mettre ce sujet à l'ordre du jour d'un prochain bureau communautaire.

Madame la présidente propose une réunion publique ouverte à tous les habitants le 10 novembre 2021 à 18 heures à la salle des fêtes pour présenter l'étude « CRTE » financée par l'Etat afin de jeter les bases d'une concertation élargie. Colette METTAVANT veut connaître les différentes communications qui vont être réalisées pour cette réunion. Madame la présidente répond que l'information sera relayée par une invitation par la CCSP mais aussi par les médias, les réseaux sociaux, et sites internet, ...

Le prochain conseil communautaire au lieu le 13 décembre 2021 à 18 heures à la salle des fêtes de Chorges.

La séance est levée à 18 h 40.

Affiché, le 2/11/2021

La Présidente,

Chantal EYMEOUD

